

Etudes programmatiques et animation d'une concertation pour la création d'un parc public au lieu-dit Bois Vigué



>> Réunion publique

> Le 13 novembre 2024



Objet de la réunion

Retour sur le programme d'aménagement du bois Vigué

- 1. La démarche participative
- 2. Le programme d'aménagement
- 3. Les prochaines étapes









Les différents temps





Les ateliers : la co-conception du bois Vigué

1 – Balade paysagère + Atelier n° 1:

Objectifs : Prise en compte des points de vue dans leur diversité

- Quels enjeux identifiés ?
- Quelles divergences éventuelles ?

2 - Atelier n° 2:

Objectifs : Réflexions partagées sur les composantes d'aménagement

- · Accès et cheminements?
- Lisières et franges ?
- Equipements?
- Patrimoine végétal dans tous ses états et végétalisation ?

3 - Atelier n° 3:

Objectifs: Evaluation des propositions et options

- Vues et perspectives ?
- Quels atouts et contraintes d'usages ?

Bilan partagé sur la démarche









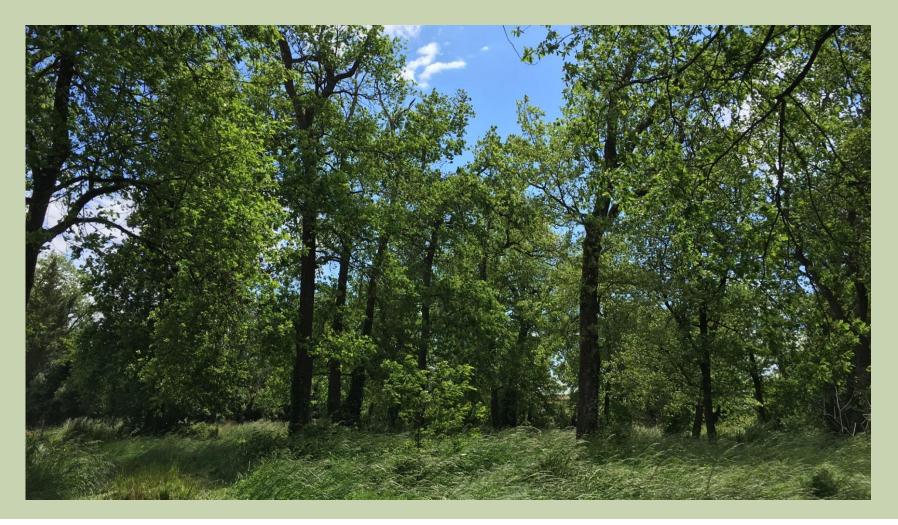




Les enjeux et les principes retenus

La <u>conservation et l'amélioration du patrimoine faune et flore</u> (maintien des arbres, y compris malades ou tombés, ...)

Tontribuer à la sauvegarde du boisement et à la biodiversité



Les enjeux et les principes retenus

La <u>préservation de la mémoire patrimoniale et l'image d'un espace «naturel» / «sauvage »</u>

versus « parc urbain »









La singularité assumée d'un parc « au naturel » venant compléter la diversité des espaces de plein air de la commune



Les enjeux et les principes retenus

La <u>sécurisation</u> et <u>le confort des pratiques</u> à l'intérieur du bois *(élagages, abattages nécessaires, ...)*



Les enjeux et les principes retenus

La **gestion des franges**, afin de sauvegarder la **tranquillité des riverains** : lieu de confrontation

entre l'espace public et le privé

Mettre à distance les promeneurs et limiter la visibilité sur les terrains privés limitrophes



Les enjeux et les principes retenus

> <u>L'accessibilité à tous</u> (dimension multi générationnelle)





Les enjeux développés durant les ateliers

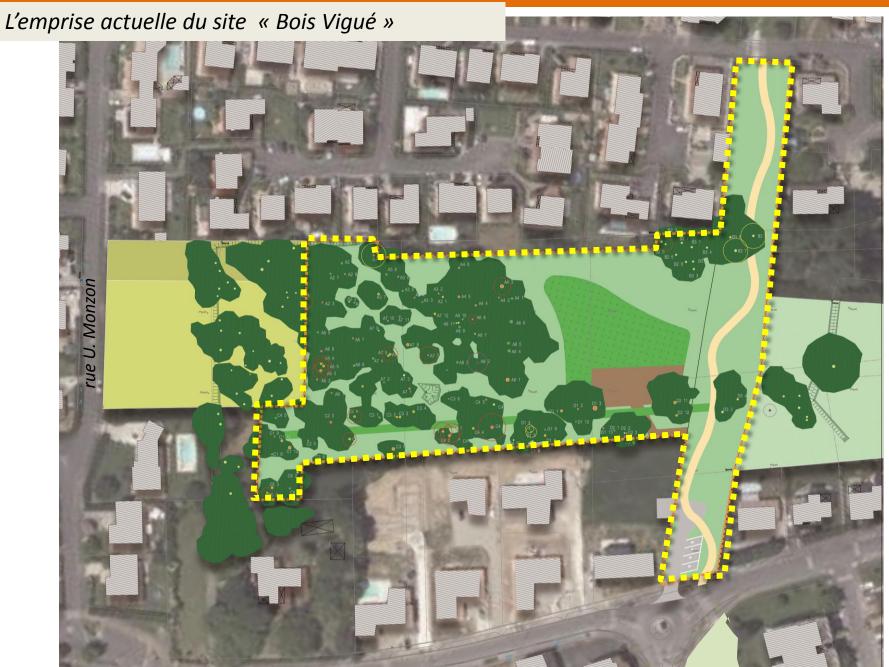
- > La <u>conservation et l'amélioration du patrimoine faune et flore</u> (maintien des arbres, y compris malades ou tombés, contribution à la biodiversité, ...)
- > La <u>sécurisation</u> et <u>le confort des pratiques</u> à l'intérieur du bois *(élagages, abattages nécessaires, ...)*
- > La gestion des franges, afin de sauvegarder la tranquillité des riverains: lieu de confrontation entre l'espace public et le privé
- > <u>L'accessibilité à tous</u> (dimension multi générationnelle)

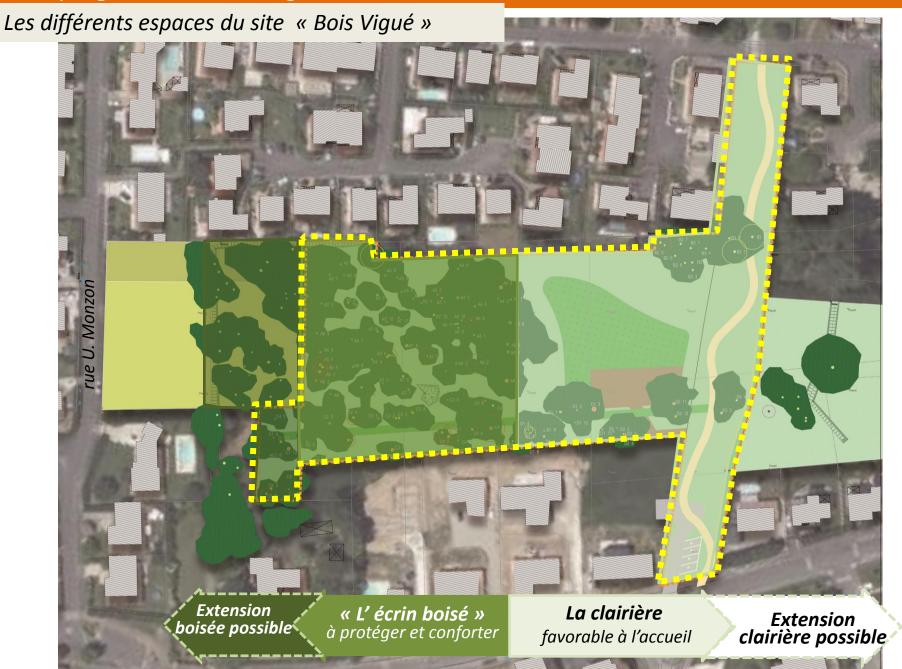


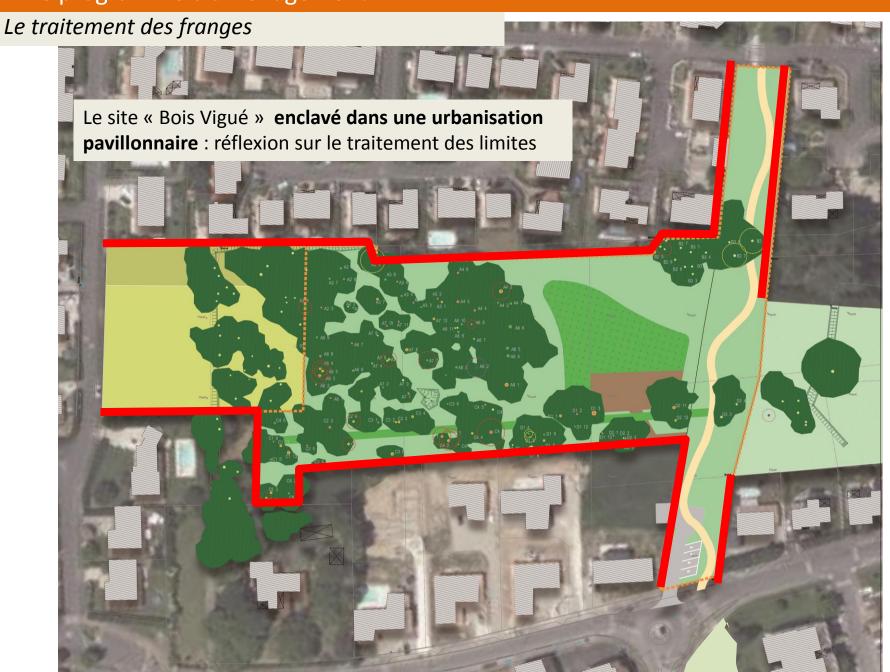
Des principes de conservation /protection

ET

d'intervention contrôlée







Le traitement des franges

L'IMPORTANCE DE LA HAUTEUR DES VÉGÉTAUX

PLANTATION D'ARBUSTES DE PETITES TAILLES



POUR LES PROPRIETAIRES :

→ Ouvre totalement le regard sur le bois

POUR LES VISITEURS:

→ Ouvre totalement le regard sur les jardins privés

PLANTATION D'ARBUSTES DE GRANDES TAILLES



POUR LES PROPRIETAIRES:

→ Bloque la vue sur le bois

POUR LES VISITEURS:

ightarrow Bloque la vue sur les jardins privés

<u>PLANTATION D'ARBRES ET</u> D'ARBUSTES DE DIFFÉRENTES TAILLES



POUR LES PROPRIETAIRES:

→ Offre des vues partiels sur le bois

POUR LES VISITEURS:

→ Tiens à distance du jardin privé ne donnant que peu du vue dessus



La diversité des hauteurs :

- Permet une diversité d'habitat pour la faune et la flore,
- Améliore la biodiversité du bois,
- Donne un aspect naturel à la haie

Le traitement des franges

L'IMPORTANCE DU CHOIX DES ESSENCES

VÉGÉTAUX CADUQUES

VÉGÉTAUX CADUQUES ET PERSISTANTS

VÉGÉTAUX PERSISTANTS









HIVER



→ Ouvre la vue en hiver

→ Crée des petites fenêtres occasionnelles

→ Bloque la vue toute l'année

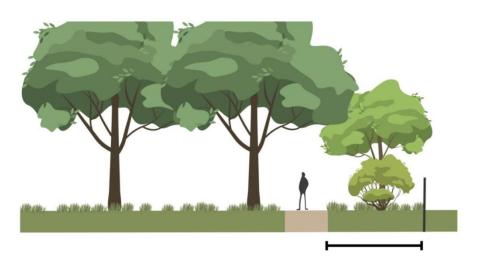


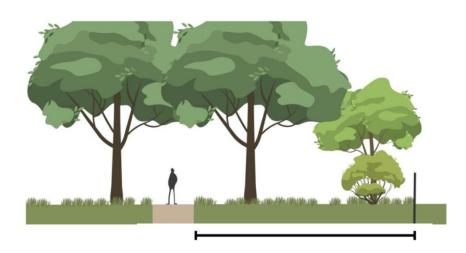
La diversité des essences permet :

- La résilience écologique du bois,
- Améliore la biodiversité,
- Favorise l'adaptation au dérèglement climatique.

Le traitement des franges

L'IMPORTANCE DE LA MISE À DISTANCE DU CHEMIN

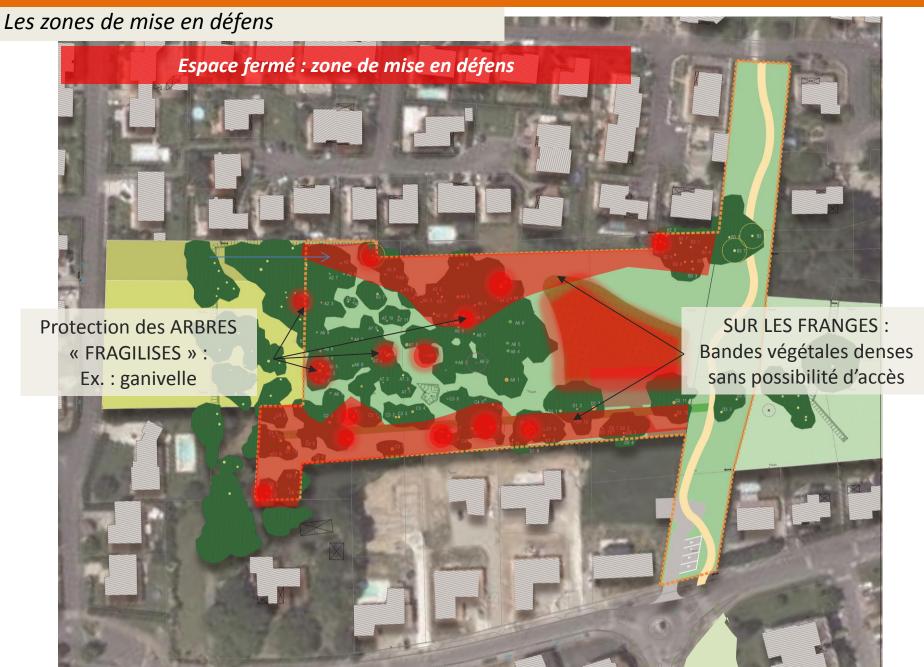


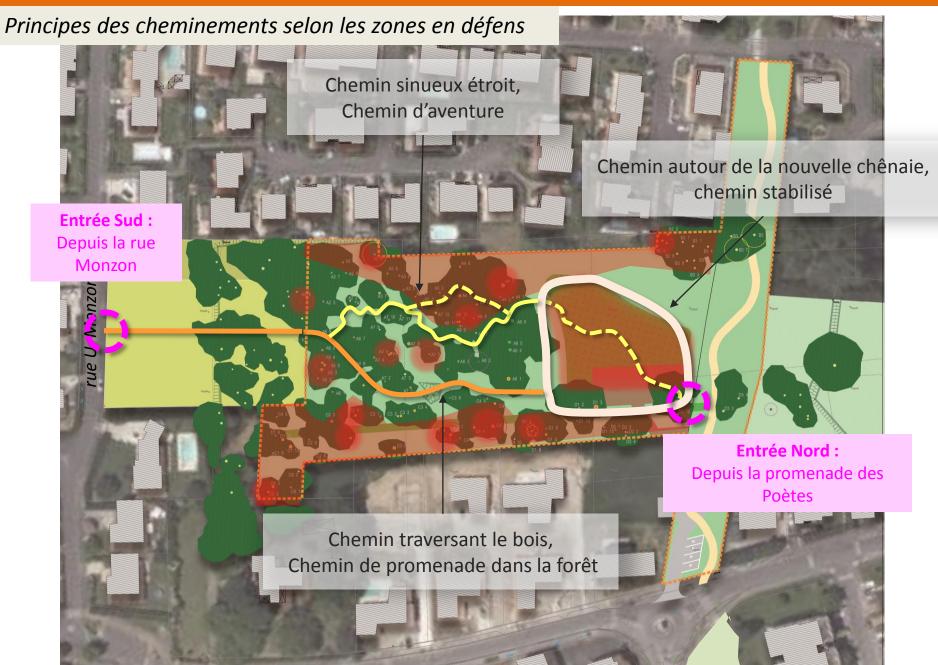




La distance du chemin permet :

- De limiter l'impact de l'espace public sur les terrains privés (tranquillité des riverains)
- Le développement d'un corridor écologique éloigné des activités humaines (tranquillité de la faune)







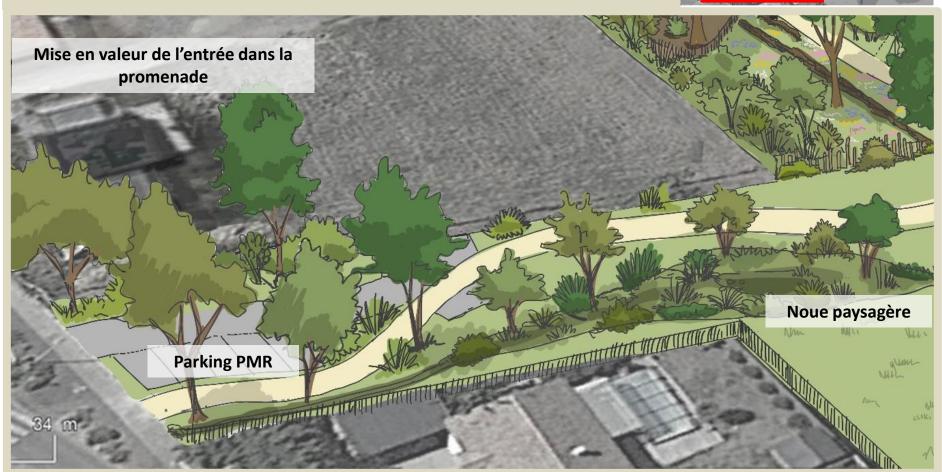


Esquisse du programme



Esquisse du programme

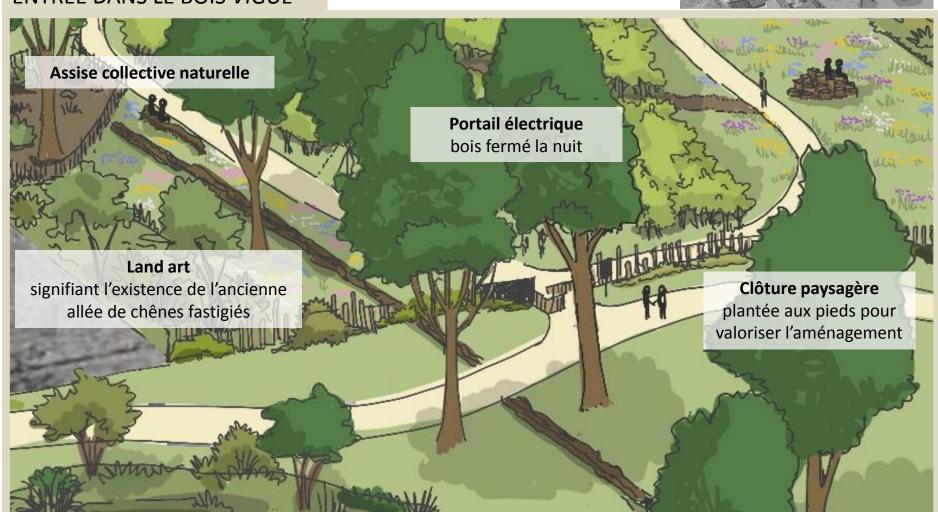
LA PROMENADE DE POÈTES DEPUIS LA RUE VICTOR DURUY





Esquisse du programme

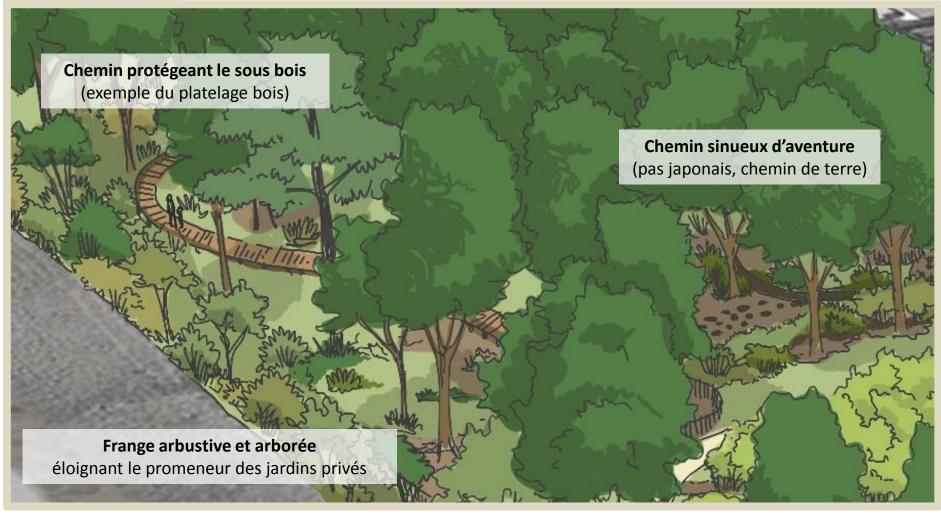
ENTRÉE DANS LE BOIS VIGUÉ



Esquisse du programme



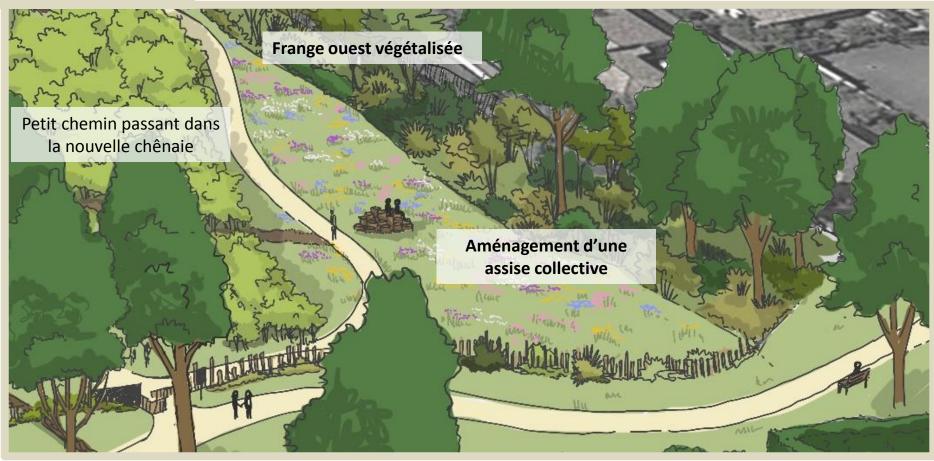
LE SOUS-BOIS



Esquisse du programme



LA CLAIRIÈRE



Esquisse du programme



UN POSSIBLE ARBORETUM



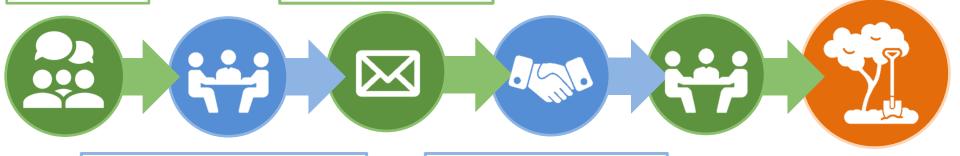
<u>Ateliers possibles</u>: taille et modelage des arbres (ex. : arbre en nuages), observation de la diversité des essences, caractéristiques des feuilles et troncs (ex. : ateliers d'art plastique), créations avec du bois, ...





Réunion publique 13 novembre 2024 Validation de l'enveloppe budgétaire Mars 2025 Choix des entreprises et préparation du chantier

Septembre à octobre 2025



Etude technique détaillée sur la base des éléments du programme Novembre 2024 à février 2025 Passation des marchés de travaux auprès des entreprises Avril à juin 2025

Démarrage des travaux Novembre 2025

Abattages préventifs d'arbres « menaçants »



- Le robinier est une **essence pionnière très drageonnantes** à croissance rapide.
- Présente un niveau d'altération modéré et un intérêt écologique limité du fait du caractère invasif de l'espèce
- Il penche sur un terrain privé et risque de tomber sur ce dernier.

Abattages préventifs d'arbres « menaçants »



- Robinier fragilisé par sa nouvelle position en lisière
- Son déclin ne peut que s'accentuer au cours des prochaines saisons.
- Son tronc très fin penche vers les jardins privés et risque de s'affaisser sur ces derniers.

Abattages préventifs d'arbres « menaçants »





- Essence emblématique des jardins de châteaux ou de maisons de maitre.
- Engagé dans un processus de déclin irréversible.
- Son abattage permettra de sécuriser les maisons riveraines d'une chute inévitable.

Abattages préventifs d'arbres « menaçants »

Quelques préconisations :

Abattage des arbres de préférence autour du mois d'octobre

saison impactant le moins la faune de l'arbre



Les morceaux de l'arbre sont laissés sur place :

permet à la faune de retrouver un habitat en proximité



LE DEVENIR DES ARBRES ABATTUS OU TOMBÉS NATURELLEMENT :

- <u>Ressource écologique</u>: tas de bois mort permet de créer un nouvel habitat pour la faune au sol.
- <u>Perspective d'aménagement</u> : réalisation d'assises naturelles, haies sèches...
- <u>Support pédagogique</u>: Le bois comme outil d'apprentissage, comprendre les arbres et leur rôle dans les écosystèmes.





VOS OBSERVATIONS, VOS QUESTIONS...



Etudes programmatiques et animation d'une concertation pour la création d'un parc public au lieu-dit Bois Vigué



>> MERCI POUR VOTRE ATTENTION

